Le bulletin de l'ORSAS - Mars 2012

ANNÉE 2012-NUMERO 3

Le mot du président

« Le poète a toujours raison : la femme est l'avenir de l'homme » chantait Jean Ferrat, reprenant avec talent le sens des paroles prophétiques de Rosa Bonheur, peintre et figure de l'émancipation féminine contemporaine de George Sand, et qui osait déclarer en un siècle encore très conservateur : « La femme est le Messie des Siècles à venir ! ». Qu'en est-il aujourd'hui en nos terres lorraines, où la parité des responsabilités politiques ne s'exprime qu'à travers un lent progrès ? Un demi-siècle de parcours personnel au sein d'une profession de santé, aux côtés d'une épouse également médecin, me permet néanmoins de mesurer une progressive féminisation de l'ensemble des métiers exercés au bénéfice de l'Homme souffrant dans ses dimensions charnelles ou dans son corps social.

Cette tendance s'exprime dès les engagements et les choix formulés par les étudiants affrontant le difficile concours sélectif devenu commun à la majorité des filières dites de Santé.

Face à cette situation, n'y-a-t-il pas aussi une réaction du sexe dit fort afin d'occuper des fonctions à l'origine presque exclusivement féminines telles que celles d'infirmières, obligeant le législateur à faire disparaître cette seule dénomination de la profession ? Je dois dire ma surprise lorsqu'étudiant les résultats du dernier concours nancéien précité, j'ai constaté que pour faire face à un dilemme de même nature, une liste de candidats se trouvait classée sous la rubrique « maïeutique », terme désignant l'art des accouchements et retenu afin de répondre au problème posé par l'admission de garçons à la profession de « sage-femme ».

Professeur Michel Boulangé

DANS CE NUMÉRO

Page 1
- Le mot du président
- Les femmes en Lorraine

Page 2
- Espérance de vie
- Taux comparatifs de mortalité

Page 3
- Formation, emploi et chômage

Page 4
- Conclusion
- Le billet d'humeur

Les femmes en Lorraine, en quelques mots et quelques chiffres

Le 8 mars, journée des droits de la femme est l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes en Lorraine. Le 8 mars, journée internationale de la femme a été officialisée en 1977, suite aux mouvements des suffragettes au début du XXème siècle pour de meilleures conditions de travail et pour le droit de vote. Cette date a été fixée suite aux mouvements ouvriers de femmes à Saint-Pétersbourg. Elle est reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977 et en 1982 pour la France. Pour les femmes, cette journée représente l'occasion de (ré)affirmer leurs droits, places et revendications. Penser les femmes, les rapports sociaux de sexe reste encore aujourd'hui un sujet d'actualité, nous l'avons notamment observé suite aux débats sur la place du genre dans les livres scolaires de SVT.

Depuis les années 1970, les inégalités entre les sexes ont largement été mises sur le devant de la scène. Les études, féministes pour la plupart, réalisées depuis une quarantaine d'années, donnent au sexe un pouvoir explicatif important. Un certain nombre de féministes telles que Simone de Beauvoir, Christine Delphy et d'autres ont réfléchi la place des femmes dans la société, que ce soit à travers l'emploi, la famille, l'école que dans les relations amoureuses et de violence. Aujourd'hui, l'égalité semble acquise : les femmes ont accès à l'emploi, les hommes se rapprochent des enfants et du foyer, etc. Pourtant il est question de poser un regard sur ces évolutions et de pointer du doigt un certain nombre de persistances quant aux statuts inégaux des hommes et des femmes.

Pour ce faire, il est question de revenir sur deux notions incontournables des études sur les hommes et les femmes avant de présenter les femmes en Lorraine à travers quelques chiffres significatifs.

Le genre

L'anthropologie nous révèle qu'avec l'âge, le sexe constitue le principe organisateur premier de toute société. Selon les spécialistes, quand nous croisons une personne, c'est avant tout à partir de son sexe et de son âge que nous l'appréhendons. Ainsi, et pour bien rendre compte de ce phénomène et de ses effets, sont nées les *gender studies*. Il s'agissait de proposer une réflexion autour de la notion de sexe et de celle de genre. Lors de ses travaux en Nouvelle-Guinée, Margaret Mead a montré les différences radicales dans les stéréotypes féminins et masculins d'une société à l'autre. À partir de là, il a été possible de comprendre le féminin et le masculin comme étant des constructions culturelles et sociales, propres à chaque société. Le genre peut alors se définir de la manière suivante : il s'agit du sexe social des individus, c'est-à-dire de tous les traits masculins et féminins qu'un individu se doit de détenir afin d'être conforme à ce que la société dans laquelle il vit attend de lui/elle. Cette différenciation du masculin et du féminin est tellement intériorisée qu'elle en devient naturelle et produit des inégalités entre les hommes et les femmes. La naturalisation des qualités dites féminines et masculines est un point central dans les théories du genre : il s'agit de comprendre comment des caractéristiques, à la base sans importance si on les réfléchit dans une société de culture, en viennent à mériter un traitement et des attentes aussi différents. Une des questions à se poser ici est la suivante : comment cette naturalisation des qualités s'opère-t-elle ?

La socialisation différenciée

En sociologie, la socialisation est un processus par lequel l'individu va intériorisser les normes et les valeurs de la société dans laquelle il vit. Les comportements de l'individu en société ne sont pas innés, ils sont le résultat d'une intériorisation de valeurs, de normes et de rôles sociaux. La socialisation différenciée rend compte de la manière dont les petites filles et les petits garçons ne reçoivent pas le même apprentissage au cours de leur vie. Elle entraînerait le développement de caractéristiques de personnalité différentes selon le sexe. Les parents et l'entourage proche jouent un rôle très important dans ce processus en proposant et en adoptant des comportements différents selon le sexe de leur enfant (pour reprendre un cliché qui, étendu reste très valable : le rose pour les filles et le bleu pour les garçons). Mais ce phénomène se traduit aussi très largement dans les activités proposées aux enfants, les jouets, la nourriture (en termes de quantité par exemple), etc. Ceci entraine une différence de développement des compétences des enfants selon leur sexe.

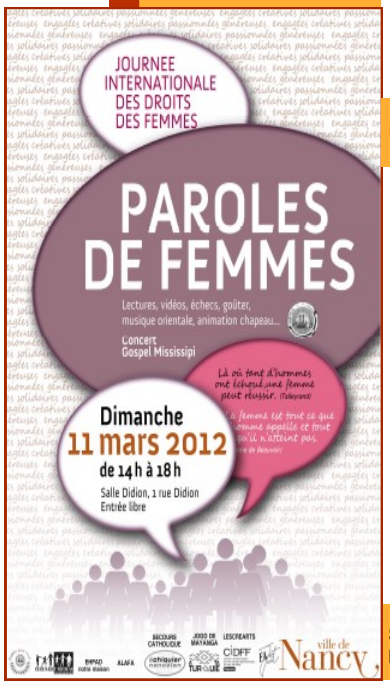

Chronologie indicative de la place des Femmes en France

1804 Incapacité juridique totale de la femme mariée : « la femme doit obéissance à son mari »
1892 Interdiction du travail de nuit
Durée de travail quotidien limitée à 11h
Journée de repos hebdomadaire
1907 La femme mariée peut disposer librement de son salaire
1909 Congé de maternité de 8 semaines
1920 Droit d'adhérer à un syndicat sans l'autorisation du mari
1938 Suppression de l'incapacité juridique de la femme mariée
1942 L'avortement est un crime contre la sûreté de l'Etat. La personne qui réalise l'avortement est passible de la peine de mort
La femme est l'adjoint du mari dans la direction de la famille
1944 Droit de vote et d'être élues
1945 Principe légal : « à travail égal, salaire égal »
1946 La constitution déclare que la loi garantit à la femme dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes
1965 La femme mariée peut exercer une activité professionnelle sans le consentement du mari
1967 Droit à la contraception
1970 L'autorité parentale conjointe remplace l'autorité paternelle
1972 Loi sur l'égalité de rémunération pour un travail identique
1975 Droit à l'avortement
Divorce par consentement mutuel
1983 Égalité professionnelle entre hommes et femmes
1985 Égalité des époux dans la gestion des biens de la famille et des enfants
1992 Loi sanctionnant le harcèlement sexuel
1999 Réforme de la Constitution : la loi favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives
2000 Promulgation de la première loi sur la parité politique
2001 Augmentation du délai légal de l'IVG de 10 à 12 semaines
2010 Vote de la loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants : création de l'ordonnance de protection des victimes et du délit de harcèlement moral au sein des couples

Sources : Sciences Humaines, Numéro 42, 1994.
http://www.infofemmes.com/v2/p/Se-documenter/Historique-du-droit-des-femmes/60

Évolution de l'espérance de vie par sexe en Lorraine et en France métropolitaine

L'espérance de vie des femmes est en progression constante. L'espérance de vie correspond à l'âge moyen qu'atteindraient les enfants nés une année donnée si les taux de mortalité par âge observés cette année-là ne variaient pas dans le temps. En 2008, l'espérance de vie des femmes est de 83,2 ans. Bien que l'écart entre les deux sexes diminue (il était égal à 8,3 ans en 1990 et il est désormais de 6,5 ans en 2008), on constate sur le graphique suivant que les femmes ont tendance à vivre plus longtemps que les hommes.

Ceci peut en partie s'expliquer par le fait que les femmes, de par leur place dans le processus de reproduction (gestation) ont un rapport plus étroit avec les systèmes de santé. Ce qui permettrait donc un suivi régulier de l'état de santé des femmes et un dépistage plus rapide de certaines pathologies. Les hommes se rendent davantage chez des professionnels de santé à partir de 60 ans alors que le taux de consultations pour les femmes est déjà à un niveau élevé à partir de 16 ans (taux globaux : 47,3% chez les hommes et 64,4% chez les femmes). Ceci, en sociologie du genre, peut s'expliquer non seulement comme nous l'avons vu ci-dessus, par la grossesse, qui impose de fait un certain suivi médical, mais également par les représentations qui encadrent la masculinité en termes de force, de puissance et qui empêchent tendanciellement les hommes de se montrer vulnérables quant aux problématiques liées à la santé.

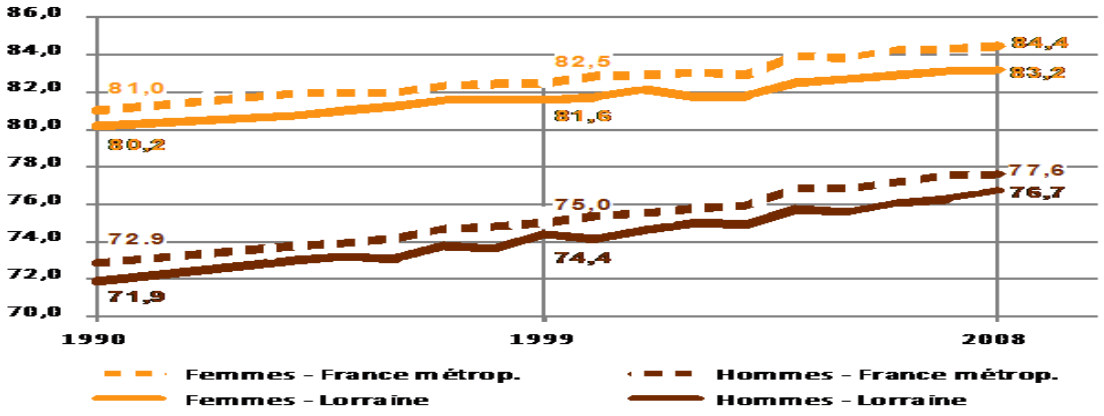

Source : INSEE

On observe également un taux de mortalité féminine inférieur à celui des hommes. La surmortalité des hommes est particulièrement importante en ce qui concerne les maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs. Entre 2007 et 2009, pour les femmes, le taux comparatif de mortalité par maladies cardiovasculaires reste supérieur au taux de mortalité par tumeurs (201 pour 100 000 contre 182 pour 100 000). Il est à noter également une légère augmentation, par rapport aux chiffres de 2000 à 2002, du taux de mortalité par tumeurs (de 177 pour 100 000 entre 2000 et 2002 à 182 pour 100 000 entre 2007 et 2009). Par ailleurs, les hommes représentent une population adoptant plus aisément des comportements à risques (alcool, tabac, etc.) qui pourraient expliquer également un taux de mortalité plus élevé.

Taux comparatifs de mortalité en Lorraine en 2007-2009

(Taux pour 100 000 habitants, standardisés sur la pyramide des âges e la France de 2006)

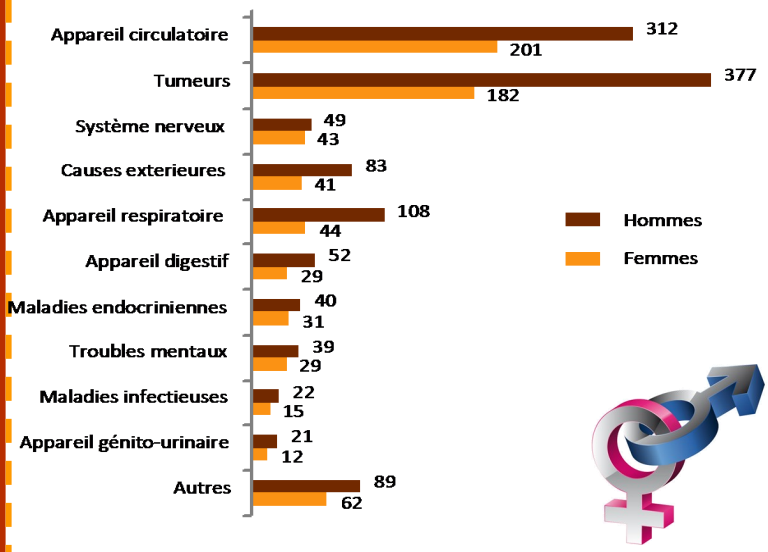

Source : INSERM (CépiDc) / INSEE (Recensement 2008)
Exploitation : ORSAS – Lorraine

Formation, emploi et chômage en Lorraine en 2008

Si l'on regarde du côté des parcours scolaires, on s'aperçoit que la tendance s'oriente vers un niveau d'études plus élevé des femmes que celui des hommes. Les femmes entre 25 et 34 ans sont plus diplômées que les hommes de la même génération. On peut lire que cela dénote avec les générations précédentes où la démocratisation scolaire n'avait pas encore touché les femmes. Aussi, il convient de préciser que les femmes ont tendance à se diriger davantage vers des filières littéraires et linguistiques quand les hommes s'orientent davantage vers les filières scientifiques.
On peut lire sur le graphique suivant une place relativement importante des femmes sur le marché du travail en Lorraine mais toujours légèrement inférieure à celle des hommes (taux d'activité global des 15-64 ans : 74,9% chez les hommes, 65,7% chez les femmes). Toutefois, ce taux a tendance à se rapprocher de celui des hommes. On peut lire également que les chiffres suivent approximativement la même tendance et donc indiquent un rapport à l'emploi relativement similaire pour les deux sexes. Aussi, on peut observer un taux élevé d'activité pour les 25-49 ans.

Lorrains non scolarisés ayant un diplôme supérieur au baccalauréat par sexe et par tranche d'âge

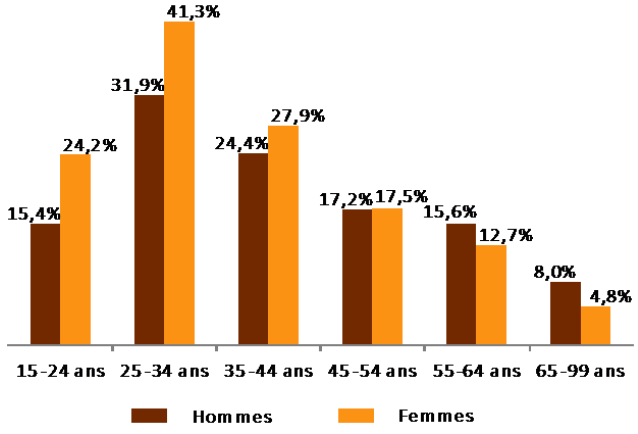

Source : INSEE (Recensement 2008)
Exploitation : ORSAS – Lorraine

Taux d'activité par sexe et par tranche d'âge

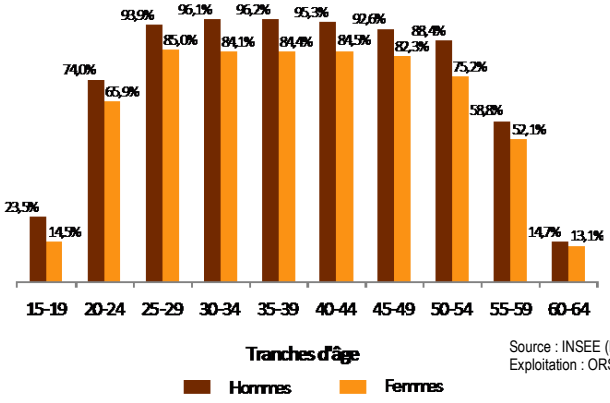

Source : INSEE (Recensement 2008)
Exploitation : ORSAS – Lorraine

Répartition des actifs ayant un emploi par catégorie socioprofessionnelle par sexe

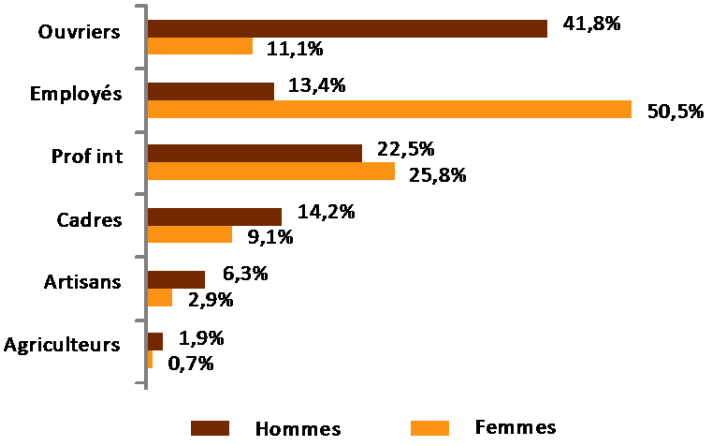

Source : INSEE (Recensement 2008)
Exploitation : ORSAS – Lorraine

Taux de chômage par sexe et par tranche d'âge

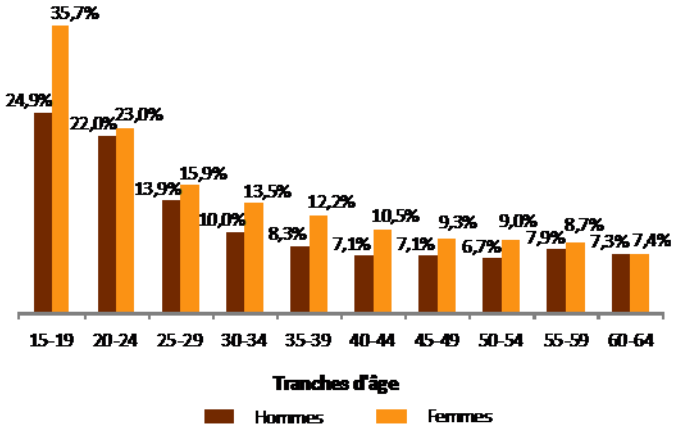

Source : INSEE (Recensement 2008)
Exploitation : ORSAS – Lorraine

Les hommes et les femmes travaillent dans des secteurs très différents. En 2008, près de la moitié des femmes en Lorraine (48,4%) travaillent dans le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, contre seulement 22,8% des hommes. En revanche, les femmes occupent rarement des emplois dans l'industrie (9,3% contre 24,9%), et moins encore dans le domaine de la construction (1,4% contre 11,7%).
La différence entre les deux sexes est également visible dans la répartition par catégories socio-professionnelles. En effet, les employées représentent la moitié des femmes (50,5% contre 13,4%). Les hommes sont bien plus fréquemment ouvriers (41,8% contre 11,1%).

Bien que le niveau d'études des femmes soit généralement plus élevé, l'ensemble des cadres et professions intellectuelles supérieures ne représente que 9,1% des femmes, contre 14,2% des hommes. Le niveau d'études élevé des femmes ne leur permet pas non plus de s'insérer plus facilement que les hommes dans le monde du travail. Ainsi 13,1% des femmes sont au chômage (contre 9,7%) .
Quel que soit l'âge, le taux de chômage féminin est toujours supérieur. Seules les femmes actives de 20 à 24 ans ont des taux similaires à leurs homologues masculins.
Par ailleurs on observe aussi que les femmes sont légèrement plus concernées par l'emploi précaire et le chômage.

La fécondité en Lorraine

Sur le graphique suivant, on peut noter que 28 ans est l'âge autour duquel les femmes font le plus d'enfants. Cet âge n'a pas varié entre 1997-1999 et 2007-2009. Ce graphique montre, en revanche, que les femmes de plus de 28 ans ont vu leur taux de fécondité augmenter alors que les femmes de moins de 28 ans ont gardé un taux de fécondité stable. Le fait que l'âge de faire des enfants ait reculé est en lien étroit avec la maîtrise de la fécondité par les femmes, l'allongement des études et l'entrée des femmes sur le marché du travail en faveur d'une diminution de leur investissement au sein de la famille et dans la prise en charge du foyer. Avant les années 70, la France se trouvait dans un régime démographique dans lequel le taux de fécondité était plus élevé. En effet, jusque dans les années 1970, le rôle de la femme au sein de la société se limitait aux affaires familiales : prendre soin du foyer, des enfants et du mari. Aujourd'hui, et dans un souci d'émancipation, les femmes donnent une place importante à leur carrière professionnelle.

Taux de fécondités pour 1 000 femmes en Lorraine

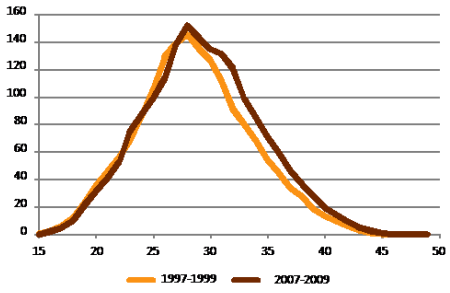

Source : INSEE (État-Civil, Recensement) Exploitation : ORSAS – Lorraine

Définition

Taux de fécondité : nombre de naissances divisé par le nombre de femmes

Que peut-on conclure ?

Nous pouvons noter un certain nombre d'évolutions concernant la place des femmes en Lorraine qui vont dans le sens d'une égalisation des statuts hommes/femmes : la maîtrise de la fécondité, l'accès aux études supérieures, l'émancipation financière et sociale par l'emploi. Cependant, au-delà des chiffres, il est question de saisir les subtilités de reconduction des inégalités. En effet, il existe toujours des mécanismes sociaux qui traduisent une pérennisation des rapports sociaux inégaux : les femmes, davantage représentées dans des métiers qui s'inscrivent dans la continuité des travaux qu'elles opéraient au foyer (assistance, soin, etc.) et leur moindre représentation dans le champ scientifique par exemple. Ceci n'est pas sans rappeler le « genre des métiers » : on attend les femmes dans certaines catégories d'emploi et ce, accompagné de traitements différents quant aux possibilités de progression dans l'entreprise et de recrutement : à curriculum vitae égal, l'homme sera plus facilement sélectionné que la femme avec comme premier argument le fait qu'elles portent les enfants et qu'elles soient, dans une large mesure, responsables de leur éducation. Ces observations ne vont pas dans le sens d'une révolution de la dichotomie des espaces publics/privés à la base des inégalités. Rappelons que cette dichotomie, public/privé qui renvoie à l'opposition du dedans (foyer)/dehors (social), est pour les sociologues du genre particulièrement liée à l'opposition féminin/masculin dans ce qu'elle impulse comme pratiques et représentations liées à chacun des sexes – le public encadrant le privé.

Aussi, selon la sociologue Margaret Maruani, il existerait une tolérance sociale plus forte pour le chômage des femmes (qui apparait comme moins grave que celui des hommes, des jeunes ou des seniors) alors que les femmes sont surreprésentées dans les emplois à temps partiel et subissent en premier lieu les diminutions de salaire et les réductions d'effectifs (notamment dans la fonction publique). Ce chômage partiel n'apparait pas dans les chiffres. Pourtant, les femmes sont en moyenne plus diplômées que les hommes et moins souvent en emploi. De plus, pour reprendre les enquêtes « Emploi du temps » de l'INSEE, les femmes restent en charge de la plus grande partie des tâches domestiques. En moyenne, elles y consacrent deux heures de plus que les hommes (4h23 contre 2h24 par jour). Il ne s'agit pas ici de faire un tableau misérabiliste du statut des femmes mais de reconnaitre une invisibilité de certaines recompositions des inégalités sous couvert d'une politique affichée d'égalité des sexes.

Notes bibliographiques

- Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité. (2002), *Les femmes en Lorraine*, 303 pages.
- Enquête *Emploi du temps*, INSEE, 1998-1999. http://www.insee.fr/fr/insee_regions/alsace/rfc/docs/femmes_6_01.pdf
- EPHESIA. (1995), *La place des femmes*, Paris, Editions La Découverte, 740 pages.
- LÖWY, Ilana. (2006), *L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité*, Paris, La Dispute, 276 pages.
- MEAD, Margaret. (2001), *Mœurs et sexualité en Océanie*, Paris, Editions Pocket, 606 pages.
- Enquête *Emploi du temps*, INSEE, 1998-1999.

mardi 27 mars 20h30

IRTS de Lorraine - 201 avenue Raymond Pinchard - 54000 Nancy

Tarif : 3,50 € / tarif enfant - de 12 ans : 2,30 €

La source des femmes

Film de Radu Mihaileanu

France - 2011 - 136 mn - vost français

Cela se passe de nos jours dans un petit village, quelque part entre l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Les femmes vont chercher l'eau à la source, en haut de la montagne, sous un soleil de plomb, et ce depuis la nuit des temps. Leïla, jeune mariée, propose aux femmes de faire la grève de l'amour : plus de câlins, plus de sexe tant que les hommes n'apportent pas l'eau au village.

Séance suivie d'un débat animé par **Raphaël Karim,** *réalisateur, chercheur en cinéma.*

Humeur : Journée du 08 mars

La journée du 08 mars, comme d'autres organisations thématiques bénéficie à la fois d'un soutien médiatique important, mais véhicule, et de plus en plus souvent les commentaires d'un public au mieux jugeant inutile l'action, au pire la critiquant ouvertement.

Outre que cette journée internationale de la femme raconte, comme le souligne l'ONU, l'histoire des femmes ordinaires qui ont fait l'Histoire… L'humeur serait d'orientation à interroger si ce qui tend à alerter sur les inégalités (et pour le coup, quelle qu'elles soient) ne s'érode pas sur les flancs de l'ambiguïté de la notion et de son usage fourre-tout. Ambiguïté, car comme le dit Robert Rochefort, ancien directeur du CREDOC : « en faisant référence à des situations moyennes qui n'existent pas dans la vraie vie, les statistiques ne sont plus crédibles dans des sociétés où désormais tout part de son ressenti, de sa vie ''concrète'' ». Fourre-tout car toutes les inégalités ne se « valent pas ».

Pour le reporter Daniel Bernard, c'est parce que la France est de plus en plus morcelée en univers qui ne communiquent plus que les inégalités se vivent dans l'ignorance et l'isolement, il évoque l'accoutumance aux inégalités qui serait telle que la fiscalité, qui est censée les corriger, aboutit à l'objectif inverse…

Alors, à quelques jours de la présentation de la Fondation Abbé-Pierre sur la situation du mal-logement, dont nombre de femmes, seules, avec ou sans enfants a à subir ce fléau, je vous propose de reprendre ensemble la dernière campagne de « pub » de la fondation :

« Si le mot « inégalité » ne vous fait pas tressaillir, peut-être serez-vous plus sensible au mot « **injustice** ».

Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés

BULLETIN DE L'ORSAS-LORRAINE N° 3 - MARS 2012

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES EN LORRAINE

Directeur de publication : Professeur Michel BOULANGÉ, Président

Comité de rédaction : Michel BONNEFOY, Directeur - Mariel-Laurence ROMAIN, Directrice adjointe

Majorie MICHEL - Gilles DUMAIT - Laurent CHAMAGNE, chargé(e)s d'études

Réalisation : Claudine AYMOND - Olivier BENOIT

2 rue du Doyen Jacques Parisot, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy, tel : 03-83-67-68-69, fax : 03-83-67-66-98, www.orsas.fr